



Aux personnes concernées par un règlement modifiant diverses dispositions dans le *Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925* et le *Règlement de zonage numéro 15-924* concernant les quais

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que :

1. **lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2020**, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de *Règlement numéro 19-1049 Règlement modifiant diverses dispositions dans le Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925 et le Règlement de zonage numéro 15-924* concernant les quais:
2. une **assemblée de consultation publique aura lieu le samedi 4 avril 2020 à 9 h30**, à la salle Jules-St-Georges de l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, à Saint-Donat au cours de laquelle le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer;
3. le projet de règlement ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
4. le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 et en ligne à http://www.saint-donat.ca/citoyens/Consultation_publicue.cfm

Fait à Saint-Donat ce 11 mars 2020.

Signé : Stéphanie Rusell

Stéphanie Russell
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, ce 11 mars 2020, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 mars 2020.

Stéphanie Russell
Greffière adjointe